



Collectivité
Territoriale
de Guyane

Cayenne, jeudi 25 janvier 2018

*Le Président de la
Collectivité territoriale de Guyane*

**Mesdames, Messieurs les
membres du personnel de la PMI**

Objet : votre débrayage du jeudi 25 janvier 2018

Mesdames, Messieurs les membres du personnel de la PMI,
Chers agents,

Suite à votre débrayage de ce jour, jeudi 25 janvier 2018, et à l'exposé de vos revendications transmis hier, mercredi 24, je vous saurais gré de bien vouloir prendre connaissance des éléments d'informations suivants.

Tout d'abord, afin que vous puissiez bien mesurer ce qui a été fait ces deux dernières années, je voudrais rappeler brièvement la situation que nous avons trouvée en arrivant aux responsabilités en décembre 2015 : des centres de santé insalubres - je pense notamment à ceux de Javouhey et Grand-Santi, dont le Médecin-Chef Mahé-Séguéla envisageait la fermeture pure et simple ; des postes vacants de médecins au niveau des centres de Saint-Georges, Apatou, et Saint-laurent ; ou encore des postes vacants de sage-femme et de puéricultrice à Maripasoula et à Macouria.

Depuis, la CTG a procédé au recrutement de 5 médecins (dont 2 à Saint-Laurent et un à Grand-Santi), 9 sages-femmes (dont une à Maripasoula), 2 puéricultrices, 5 infirmiers, 7 auxiliaires de puériculture, et 2 cuisiniers. Et pour l'année 2018, nous prévoyons de recruter :

- Un médecin-chef de PMI ;
- Un cadre supérieur de santé ;
- Un médecin et une sage-femme pour la PMI d'Apatou
- Un médecin pour le Centre de Planification et d'Education Familiale ;
- Un médecin et une secrétaire pour la PMI de Saint-Georges
- Une sage-femme pour la PMI de Kourou (en remplacement d'un congé-maternité)
- Une puéricultrice et une infirmière pour la PMI de la Digue-Ronjon
- Une Infirmière pour la PMI de Matoury
- Un auxiliaire de puériculture pour la PMI de Montsinéry.

S'agissant des infrastructures, il n'est nul besoin, je pense, de vous rappeler le contexte extrêmement tendu sur le plan financier dans lequel s'est trouvée la CTG dès sa création et qui nous a contraints, dans un premier temps, à différer le lancement de notre Programmation pluriannuelle d'investissements. Et je tiens à vous rappeler que nous avons, malgré ce contexte défavorable, réussi en 2017 à achever la construction de la PMI de Javouhey, et à doter les PMI et la pharmacie territoriale de 19 téléphones portables.

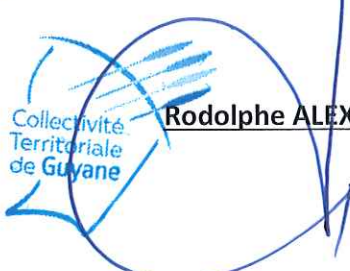
Depuis le vote du budget en décembre 2017, et même si elle reste dans une situation délicate, la CTG se trouve en capacité de pouvoir investir. A ce titre, soyez assurés que les missions de la Collectivité en matière de santé feront partie de nos priorités. C'est ainsi que pour l'année 2018 et les suivantes, nous avons pour objectif de :

- Réhabiliter la PMI de Macouria (début des travaux prévu pour mars 2018) ;
- Construire la PMI de Grand-Santi (début des travaux prévu pour juin 2018) ;
- Construire la maison territoriale de Rémire (début des travaux prévu pour le second semestre 2018) ;
- Acquérir 2 bungalows pour la PMI de Matoury (courant 2018) ;
- Moderniser la flotte automobile des centres de santé (courant 2018) ;
- Résoudre les dysfonctionnements des lignes téléphoniques (courant 2018) ;
- Construire la maison territoriale de Matoury ;
- Construire la PMI d'Apatou ;
- Effectuer des travaux sur le centre de santé de Saint-Georges.

A la lumière de ces éléments, j'espère que vous comprendrez que vos problématiques sont largement prises en compte. Il est bien évident que nous ne pouvons pas résorber en quelques mois plusieurs années - voire décennies - de retards accumulés, qui se conjuguent, comme vous le rappelez fort justement, à une explosion de notre croissance démographique et des vagues migratoires, rendant la situation plus difficile encore. Mais soyez assurés que nous faisons notre maximum ; et que vos conditions de travail font véritablement partie de nos priorités.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, chers agents, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien Cordialement à Tous.

 **Rodolphe ALEXANDRE**